

Le 7 novembre 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le lundi 7 novembre 2011, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Pierre Darveau
M. Steve Leclerc
M^{me} Lise Bellefeuille
M^{me} Lise Garneau
M. Claude Brochu

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Michael Schmouth, directeur général, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, et M^{me} Danielle Caron, greffière.

En l'absence de M. le maire Sylvain Hudon, M^{me} Lise Garneau, mairesse suppléante, préside l'assemblée.

Prière

Madame Garneau procède à la lecture de la prière.

Adoption de l'ordre du jour

354-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

Adoption de procès-verbaux - Séance ordinaire du 17 octobre 2011 – Séance extraordinaire du 1^{er} novembre 2011

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie des procès-verbaux au moins 24 heures avant la présente séance, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

355-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tels que rédigés, les procès-verbaux de la séance ordinaire du 17 octobre 2011 et de la séance extraordinaire du 1^{er} novembre 2011.

Approbation de dépenses - Autorisation de paiement - Liste des engagements

356-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER les dépenses inscrites à la liste sélective des déboursés pour la période se terminant le 4 novembre 2011, à la liste des comptes fournisseurs émise à cette même date, ainsi qu'au journal des salaires du mois d'octobre 2011, totalisant une somme de 652 993,19 \$, et d'autoriser leur paiement, et d'accepter la liste des engagements au montant de 703 804,14 \$.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-haut décrétées.

Isabelle Lemieux, trésorière

Avis de motion – Règlement numéro 17-2011 visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'autoriser, dans la zone résidentielle Rb16, l'usage Service pour l'entretien ménager

M. le conseiller Pierre Darveau donne un avis de motion de la présentation, à une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 17-2011 visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'autoriser, dans la zone résidentielle Rb16, l'usage *Service pour l'entretien ménager*.

Pierre Darveau, conseiller

Adoption – Premier projet de règlement numéro 17-2011

357-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le premier projet de règlement numéro 17-2011, visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'autoriser, dans la zone résidentielle Rb16, l'usage *Service pour l'entretien ménager*, soit adopté tel que rédigé.

Assemblée publique de consultation – Règlement numéro 17-2011 – Délégation de pouvoir

CONFORMÉMENT aux dispositions de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*,

358-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE DÉLÉGUER à M^{me} Danielle Caron, greffière, le pouvoir de déterminer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement numéro 17-2011.

Travaux de réfection de pavage et bordures 2011 – Contrôle qualitatif des sols et matériaux

359-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE RETENIR les services de l'entreprise Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup, pour procéder aux contrôles qualitatifs des sols et matériaux dans le cadre des travaux de réfection de pavage et bordures 2011;

DE DÉCRÉTER à cette fin une dépense approximative de 450 \$, toutes taxes en sus, payable à même les sommes disponibles au règlement d'emprunt numéro 13-2011;

D'AUTORISER M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, au règlement d'emprunt numéro 13-2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Achat d'une camionnette 2011 – Appel d'offres par voie d'invitation écrite

360-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que soumis, le devis relatif à l'achat d'une camionnette 2011 pour les Travaux publics, selon les options, clauses et conditions y stipulées et d'autoriser le greffe à procéder à un appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'au moins trois fournisseurs.

Centre Bombardier – Dénomination des espaces de la salle Desjardins

CONSIDÉRANT que la salle Desjardins du Centre Bombardier est formée de deux espaces pouvant être loués séparément, appelés jusqu'à ce jour « Salle A » et « Salle B »;

CONSIDÉRANT que la Caisse populaire Desjardins de l'Anse de La Pocatière propose les noms de M. Bernard Turmel et de M^{me} Carmen Gagnon pour identifier les deux espaces de la salle Desjardins;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal approuve les dénominations suggérées ainsi que les motifs à l'appui de ces propositions;

361-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'espace A de la salle Desjardins soit dorénavant identifié comme la salle Carmen-Gagnon;

QUE l'espace B de la salle Desjardins soit dorénavant identifié comme la salle Bernard-Turmel.

Calendrier 2012 des séances du conseil municipal

CONSIDÉRANT que l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

362-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER le calendrier suivant pour la tenue des séances ordinaires du conseil municipal en 2012, qui se tiendront à 20 h, savoir :

Le 9 janvier 2012	Le 23 janvier 2012
Le 6 février 2012	Le 20 février 2012
Le 5 mars 2012	Le 19 mars 2012
Le 2 avril 2012	Le 16 avril 2012
Le 7 mai 2012	Le 22 mai 2012
Le 4 juin 2012	Le 18 juin 2012
Le 9 juillet 2012	
Le 6 août 2012	
Le 10 septembre 2012	Le 24 septembre 2012
Le 9 octobre 2012	Le 22 octobre 2012
Le 5 novembre 2012	Le 19 novembre 2012
Le 3 décembre 2012	Le 17 décembre 2012;

DE PUBLIER, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, un avis public du contenu du présent calendrier.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la parution de l'avis ci-haut mentionné, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Demande d'autorisation à la Commission de protection
du territoire agricole du Québec**

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par 9122-3818 Québec inc.;

CONSIDÉRANT que M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques et inspecteur des bâtiments, indique que l'objet de ladite demande est conforme au règlement de zonage de la Ville de La Pocatière et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

CONSIDÉRANT que cette demande vise l'utilisation à des fins autre que l'agriculture du lot 4 319 037 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT qu'une autorisation à cette demande n'aura pas de conséquence sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces dernières ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT que cette demande vise le retour à une utilisation antérieure sur un emplacement en particulier et qu'il n'y a pas lieu, en conséquence, de se prononcer sur la disponibilité d'autres emplacements sur le territoire de la Ville;

363-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière confirme à la Commission de protection du territoire agricole du Québec que la demande de 9122-3818 Québec inc. est conforme à la réglementation en vigueur sur le territoire de la Ville, et qu'elle recommande à la Commission d'autoriser ladite demande.

**Maison de la Famille du Kamouraska –
Soutien financier de la Ville - Protocole d'entente**

CONSIDÉRANT l'importance que la Ville apporte à la famille;

CONSIDÉRANT que les familles pocatoises profitent des services de la Maison de la Famille du Kamouraska;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de soutenir le travail de cet organisme en milieu pocatois;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour la Ville de clarifier la nature du soutien qu'elle entend offrir à l'organisme et ses attentes en retour;

364-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tels que rédigés, les termes du protocole d'entente identifiant le soutien financier consenti par la Ville de La Pocatière à la Maison de la Famille du Kamouraska pour l'année 2011, soit un montant de 1 000 \$, ainsi que les engagements de l'organisme pour ladite année.

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ledit protocole d'entente, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Services récréatifs, culturels et communautaires –
Démission de M. Denis Leblanc**

365-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER la démission de M. Denis Leblanc à titre de directeur des Services récréatifs, culturels et communautaires de la Ville de La Pocatière, et ce, à compter rétroactivement du 17 octobre 2011.

Travaux publics – Démission de M. Pierre Bélanger

366-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER la démission de M. Pierre Bélanger à titre d'employé surnuméraire aux Travaux publics de la Ville, et ce, à compter rétroactivement du 11 septembre 2011.

Santé et sécurité au travail – Formations

367-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER le personnel régulier et surnuméraire des Travaux publics à participer à la formation *Cours de sécurité sur les travaux de déneigement*, à être dispensée par l'APSAM, à La Pocatière, le 10 novembre prochain;

D'AUTORISER les membres du comité de santé et sécurité au travail à participer à la formation *Vers un comité de santé et sécurité efficace*, à être dispensée par l'APSAM, à La Pocatière, le 11 novembre prochain.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Centre de sauvetage maritime de Québec – Fermeture annoncée

CONSIDÉRANT qu'une partie du mandat de la Garde côtière canadienne, relevant du ministère des Pêches et des Océans Canada, est de contribuer à garantir la sécurité maritime et de fournir les services de recherche et sauvetage maritimes dans les eaux canadiennes dont le Fleuve Saint Laurent;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada et son ministre des Pêches et des Océans Canada, l'honorable Keith Ashfield, ont annoncé en juin 2011 leur intention de fermer le Centre de sauvetage maritime de Québec, exploité par la Garde côtière canadienne;

CONSIDÉRANT que, suite à cette fermeture, les opérations de coordination des secours en mer pour le fleuve et le golfe Saint-Laurent se feront à partir de Halifax, Nouvelle Écosse et de Trenton, Ontario;

CONSIDÉRANT que les éléments essentiels de la coordination des secours sur le Fleuve Saint-Laurent supposent une connaissance locale élevée des particularités géographiques, hydrologiques, climatiques, des ports de refuge, de la localisation des ressources/services locaux d'urgence et de leur état de disponibilité;

CONSIDÉRANT que les compétences linguistiques des coordonnateurs de sauvetage de Halifax et de Trenton ainsi que leur niveau de connaissances des lieux géographiques et

des services d'urgence locaux risquent de constituer des contraintes pouvant augmenter le temps de réponse et retarder ainsi l'intervention des secours;

EN CONSÉQUENCE,

368-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

Que la Ville de La Pocatière demande au Ministre des Pêches et des Océans Canada de renoncer à la fermeture du Centre de sauvetage maritime de Québec afin de contribuer au maintien du niveau de sécurité des utilisateurs du fleuve Saint-Laurent.

Autres sujets

Aucun sujet n'est ajouté.

Période de questions des membres du conseil municipal

Aucune question n'est soumise par les membres du conseil municipal.

Période de questions des contribuables

Les questions des contribuables portent sur les sujets suivants :

- ✓ Localisation de la propriété visée par la modification du règlement de zonage
- ✓ Démission de deux membres du personnel - Motifs
- ✓ Fermeture du centre de sauvetage maritime

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

369-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 20.

MAIRE

GREFFIÈRE